

Lettre de relance

Art. L. 257-0 B du Livre des procédures fiscales

Vos contacts

Votre centre des finances publiques
SIP LANNEMEZAN

Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone : 05 62 40 60 63

Accueil du public : horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LANNEMEZAN
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU
65300 LANNEMEZAN

3785-022738-0049-02



Vos références

Numéro fiscal : 08 28 398 561 453

Référence du document : 21 65 0062880 39

Date d'établissement : 30/11/2021

MME STIRLING ELIZABETH GAY
10 RUE DE TOUNIS
65230 CASTELNAU MAGNOAC

Je vous contacte concernant vos **TAXES FONCIERES** car vous n'avez pas payé dans les délais la totalité de la somme due.

Vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » précisé ci-contre. Ce montant prend en compte la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement (indiquée sur votre avis d'impôt). Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous ne payez pas le montant « Reste à payer » dans les 30 jours maximum qui suivent la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de 30 jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales).

Restant à votre disposition,

Le comptable public
BEZOMBES PIERRE

Votre situation

Situation arrêtée au (1) :	23/11/2021
Montant de l'impôt	265,00 €
Versements effectués dans les délais (2)	
Reste à payer à la date limite de paiement	265,00 €
Majoration de 10% (3)	+ 27,00 €
Versements effectués hors délais	
Reste à payer	292,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone ou tablette.

Réservé à l'administration :
65038/221/2021